

TESTS PCR COVID-19

- Les tests PCR COVID-19 sont à présent exclusivement effectués sur des tubes à bouchon rouge (UTM ou vacuette) ; **les tubes ZYMO (milieu bleu) ne sont plus acceptés**. Si vous avez encore des tubes ZYMO bleus en votre possession, veuillez les remettre au chauffeur lors de sa prochaine visite.



- L'analyse, intégrée à notre formulaire de demande, est répondue le lendemain du jour de réception. En cas d'urgence médicale, veuillez le notifier sur la demande.
- Modification des recommandations et conditions de remboursement (14 juin 2023)**

Les tests PCR sont remboursés/recommandés uniquement dans les cas suivants :

- Personnes symptomatiques avant une hospitalisation
- Personnes symptomatiques présentant un risque de progression grave de la maladie ([groupes à risque 2 et 3 \(Krinko\)](#), [personnes âgées avec un Score de Fragilité Clinique \(SFC\) 5-9](#))
- Personnes symptomatiques séjournant dans un établissement de soins de longue durée
- Personnel de soin symptomatique, en contact avec des patients
- En cas de cluster dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins
- Personnes sévèrement immunodéprimées asymptomatiques, avant hospitalisation

En dehors de ces conditions, 45 € sont facturés au patient

SÉROLOGIE COVID-19 (à partir du 01/09/23)

Un nouvel arrêté royal (entrant en vigueur le 01/09/2023) fixe, à nouveau, les conditions pour porter en compte à l'INAMI les tests sérologiques exécutés pour la détection d'anticorps contre le virus SARS-CoV-2.

La prestation 554971-554982 peut être portée en compte à l'INAMI uniquement

- Dans le cadre d'un diagnostic différentiel dans des situations exceptionnelles au niveau hospitalier, comme pour les personnes immunodéprimées ou suspectées de MIS-C* avec une PCR négative.
**Multisystem Inflammatory Syndrome in Children*
- Avant l'administration d'un traitement prophylactique pour les patients immunodéprimés.
- Le test doit être prescrit par un **médecin spécialiste**
- Cette prestation peut être portée en compte à l'INAMI **maximum 2 fois par période de 6 mois**

En dehors de ces conditions, 9.60 € sont facturés au patient

Cordialement,

L'équipe scientifique IBC'LAB